



Conseil Municipal

Séance du vendredi 28 avril – 19H00

Présidence : M. POURTEYRON Jean-Pierre

Présents : Mme DESTRI Aline, Mme DESSE Valérie, Mme MARIN Maria Josépha,
Mme SOUPAUT Laurence, M. DESFONTAINE Joël,
M. ANTONIO Michel.

Absents excusés : M. GAYARD Jean-Patrick
M. POUJOL Jean-Claude
M. PORTE Cyril

Absents ayant donné pouvoir : M. GAYARD Jean-Patrick donne pouvoir à M. DESFONTAINE,
M. POUJOL Jean-Claude donne pouvoir à M. POURTEYRON.

Secrétaire de séance : Mme DESTRI Aline

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 27 Février 2017.

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2016
2. Budget primitif 2017
3. Taux des 3 taxes
4. Questions diverses

1. Compte administratif 2016

Section investissement

. recettes	41.323,79 €
. dépenses	28.727,56 €
. resultat de l'exercice	12.596,23 €

Section fonctionnement

. recettes	102.517,52 €
. dépenses	74.448,96 €
. resultat de l'exercice	28.068,56 €

Part affectée à l'investissement	28.694,69 €
Transfert d'ordre budgétaire	169,11 €

Résultat de clôture 2015 **100.826,09 €**

Résultat de clôture 2016 **112.965,30 €**

Le Conseil municipal approuve les comptes de l'année 2016.

2. Budget primitif 2017

Section investissement

. recettes	28.970,63 €
. dépenses	28.970,63 €

Section fonctionnement

. recettes	200.344,37 €
. dépenses	200.344,37 €

Le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité des membres présents, une réserve néanmoins sur le groupe électrogène à 4000 €. Des devis sont demandés à M. le maire avant achat.

3. Taux d'imposition des 3 taxes

Au reçu de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales année 2017 émanant de la Trésorerie générale de l'Aisne, le maire propose de maintenir les différents taux d'imposition communale de l'année 2016 à appliquer sur les nouvelles bases d'imposition prévisionnelles de l'année 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de voter pour 2017 les taux des 3 taxes suivants :

- Taxe d'habitation 12,03 %
- Taxe foncière bâti 12,10 %
- Taxe foncière non bâti 28,80 %

4. Sujets divers

- **Les chicanes :** Mme MARIN nous fait part de son problème de visibilité pour sortir de chez elle quand un véhicule est stationné côté gauche.
Des solutions sont à l'étude (condamnation du stationnement, à voir)
- **Contrat M. CHUMBO :** M. ANTONIO désire connaître le montant des 10 h. supplémentaires à la charge de la commune.
- **Assainissement :** 7 communes ont été classées prioritaires, des travaux sont prévus Jusque 2020. La commune de LAVERSINE n'en fait pas partie.
- **Participation centre aéré :** après avoir été sollicitée plusieurs fois à ce sujet, M. Le maire a décidé d'allouer la somme de 20 € par enfant à l'année.
- **Réponse à la question posée :** A l'attention de la Mairie de COEUVRES ET VALSERY le maire et le conseil municipal souhaiteraient connaître la participation financière de la commune de LAVERSINE pour la construction de la nouvelle école de COEUVRES & VALSERY.

REPONSE pour l'année 2017 15.256 €

(ce montant peut varier d'une année sur l'autre, en fonction du nombre d'enfants de la commune scolarisé à COEUVRES)

Le maire lève la séance du conseil municipal à 20H35.

M. POURTEYRON Jean-Pierre
Maire

Mme DESTRI Aline
Adjoint au maire

M. PORTE Cyril
Conseiller

M. GAYARD Jean-Patrick
Conseiller

Mme DESSE Valérie
Conseiller

M. ANTONIO Michel
Conseiller

M. DESFONTAINE Joël
Conseiller

Mme SOUPAUT Laurence
Conseiller

M. LEROY Fabrice
Conseiller

M. POUJOL Jean-Claude
Conseiller

Mme MARIN Marie Josépha
Conseiller